

Genre du véhicule	Marque de fabrique	Type	Fiche d'homologation N°
Minibus	RENAULT	Master T 35 (17 places) +)	CH 2676 03

Constructeur	RENAULT VEHICULES INDUSTRIELS, F-69003 Lyon
Identification	sur la plaquette du constructeur
	devant le N° du châssis "VF6FB30A2"
Plaquette constructeur	à droite, dans l'entrée
N° du châssis	à droite, dans l'entrée, sur marchepied
Identification du moteur	" 829 " à l'arrière, en bas à gauche sur le bloc (visible depuis dessous; admis pour raisons techniques)
Importateur principal	NUSAG, Nutzfahrzeuge AG., 4133 Pratteln
Véhicule homologué	VF6FB30A2 CO C01 501

Châssis		Moteur	
Nombre d'essieux	2	Marque	RENAULT
Direction	mécanique	Construction	en ligne
Transmission	mécanique synchronisée	Carburant	B
Nombre de vitesses	4	Prefroidissement	eau
Frein de service	hydraulique, 2 circuits, AV=disques/AR=exp.int., assistance par dépression, sur toutes les roues, régulateur selon charge, sur les roues arrière	Alésage	88
Frein auxiliaire	circuits 1 + 2 du frein de service *)	Cylindree	1994
Frein d'arrêt	mécanique, à expansion interne, sur les roues AR	Puissance en kW	59 DIN
Ralentisseur	-	Brut à l'arrêt	69
Contrôle 2 circuits	par contrôle du niveau; lampe-témoin séparée	Silencieux	2 = 350 x 210 x 100 mm 370 x 250 x 140 mm
		Mesure des gaz	ECE-15/03, CO = 2,4 %
		Déparasitage	CCE, annexe 8, chiffres 3+4 = D

Carrosserie	limousine	Poids	avant	arrière	total
Nombre de portes	4	Poids à vide	1145	895	2030
Ceintures sécurité	av Ar4 (E)	Charge utile	405	785	1190
Cale	-	Poids total	1550	1670	3220
Antivol	-	Poids garantis			3500
		Pneus	205 R 16 C	205 R 16 C	

Nombre de places	t 17 av 2 centre ar 15	Ply / bar	8 / 4,5	8 / 4,5	
Dimensions		Charge	2120	2120	
Longueur	intérieur 3580 extérieur 5640	pour V max	130	130	
Largeur	1800 2000	Jantes			
Hauteur	(2115) 1860 (2689) 2426				
Porte à faux	av 750 ar 925	Gar poids remorquable avec/sans frein		mécanique 1500/750	automatique
Distance volant - vers l'avant du véhicule		Garantie poids de l'ensemble		1000	
		Poids remorquable testé		300 kg	
		Charge garantie sur le toit		125	
		Vitesse maximale selon le constructeur			km/h
		testée			prise de force

Hauteur entre ( ) = avec toit surélevé

Equipement §) CR (E)  
 Feux de route CR (E)  
 Feux de croisement A (E) dans CR  
 Feux de position R-S1 (E)  
 Feux rouges R-S1 (E)  
 Feux stop 1 (E)  
 Clignoteurs av 1 (E) ar 2a (E)  
 Catadioptrés av \_\_\_\_\_ ar 1 (E)  
 Feux de gabarit av \_\_\_\_\_ ar \_\_\_\_\_  
 Feux arrière de brouillard 2/ B (E)  
 Feux complémentaires \_\_\_\_\_  
 Eclairage plaque 1/ à gauche séparé  
 Essuie-glace 2/balais avec 15% lave-glace  
 Avertisseurs KLAXON CH 5 0701 02  
 ou d'autres modèles homologués

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule Minibus  
 Marque et type RENAULT Master T 35  
 Homologation N° CH 2676 03  
 Carrosserie linousine  
 Places total 17 +) avant 2  
 Poids à vide 2030 Carburant B  
 Charge utile - CV-impôt 10,16  
 Poids total 3500 Cylindrée 1994

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation (Pour les résultats des mesures du bruit et des gaz d'échappement, voir la fiche des émissions)

- \*) Frein auxiliaire : circuit 1 = demi essieu avant circuit 2 = demi essieu avant + essieu arrière.
- §) Equipement : sorties de secours: 1 glace latérale à gauche + porte coulissante de droite (avec signalisation);  
 nombre de places : écriteau à gauche, à côté du conducteur, sur le cadre de porte.
- + ) Sur demande exécution pour le trafic de ligne (code 135) :  
 Nombre de places assises et debout, indication nb. de places, sorties de secours, dimensions intérieures et les poids sont à contrôler lors de l'immatriculation.

Inscription dans le permis de circulation :

135 - Admis seulement pour le trafic de ligne.

Lieu et date de l'homologation Bellach, 17.07.81  
Pratteln, 26.11.84.

Remplace FH CH 2676 03 du 17.07.81  
 exécution pour le trafic de ligne

Service fédéral d'homologation

Minibus

RENAULT

Master T 35  
(17 places)

2676 03

Fiche complémentaire

I

Complément du 18.10.82 à Berne - Ni

Conforme aux prescriptions du bruit au 01.10.82, si l'équipement est le suivant:

Transmission/nombre de vitesses : boîte mécanique synchronisée à 4 ou 5 vitesses

Mesure du bruit : vhc. en marche: voir la fiche des émissions  
à l'arrêt : 70,0 dB/A à 3750 t/min. pour ab)

Mesure des gaz : CO : 2,4 % à 850 t/min.

20) Minibus

R E N A U L T

Master T 35

17 places

CH 2676 03

Fiche complémentaire concernant les émissions

I

Complément du 18.11.86 à Berne - Ad

Valeurs de bruit 1.10.86 remplies:

Ident. + type de moteur : "J5R718" (emplacement inchangé)

Silencieux : 2 = 428x220x170 mm "φ 107"  
365x230x 95 mm "φ 102"

**Emissions du bruit**

(E) Type du moteur	(F) Boîte de vitesse	(G) l-A	(H) au passage dB/A	(J) à l'arrêt dB/A	min-1	(R) Remarques
J5R718	m5	5,86	75,5	68,0	3750	

**Emissions des gaz**

(E) Type du moteur	(F) Boîte de vitesse	(G) l-A	Emissions en g/km			(N) Ralenti CO	Numéro-ATGE
			(K) CO	(L) HC	(M) NO		

**Emissions de fumée**

(E) Type du moteur	(O) selon OCE annexe 3			(O+P) selon ECE-24		
	b =	à	min-1	k =	à	min-1
	b =	à	min-1	k =	à	min-1
	b =	à	min-1	k =	à	min-1
	b =	à	min-1	k =	à	min-1

(S) Bacharach

Pompe d'injection

x) compris dans la mesure d'une autre démultiplication totale